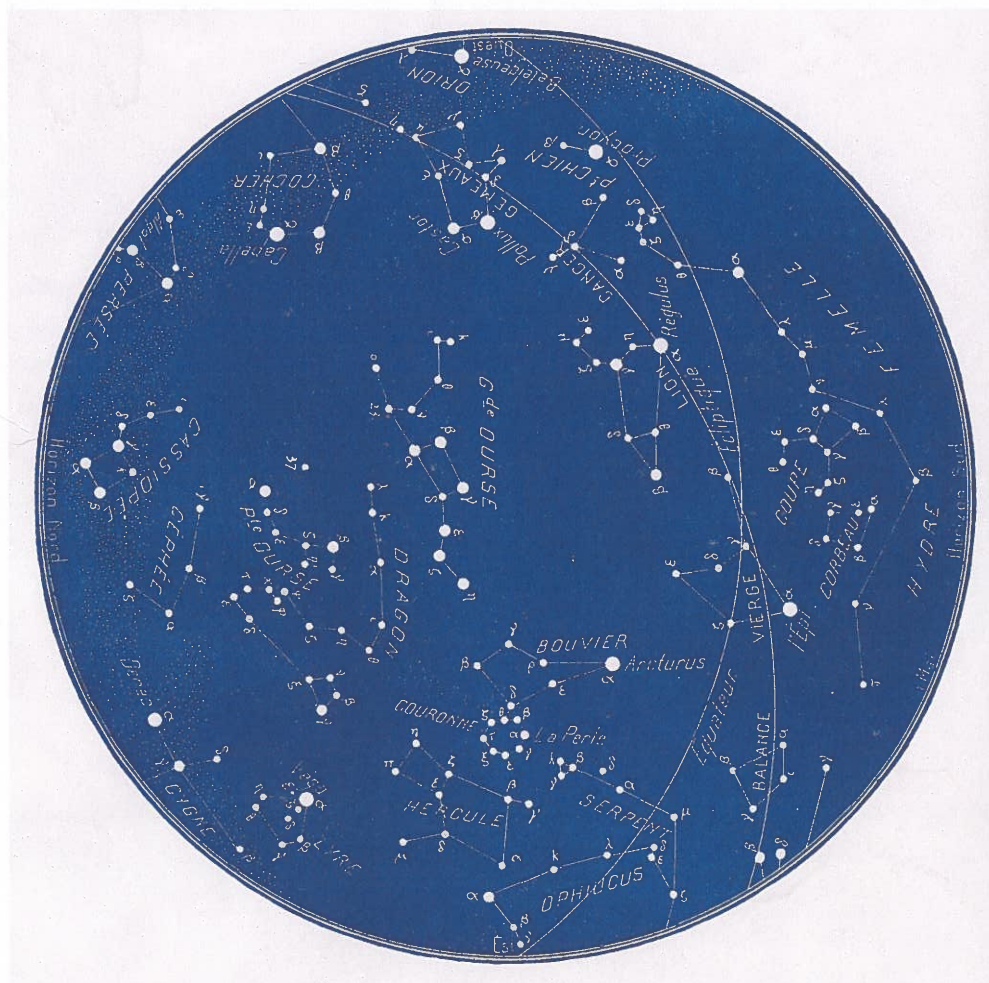


Le lien sornacois

Bulletin communal n° 65

Mai 2006



L'aspect du ciel au mois de mai

Extrait de l'Atlas Céleste par
l'Abbé MOREUX
Directeur de l'Observatoire de Bourges
Dépôt légal 4e trimestre 1946

Sommaire

Le mot du Maire page 2

État civil page 3

Conseil municipal page 4-7

Informations communales page 8-11

La Communauté de Communes page 12

Informations diverses page 13

Revue de presse page 15

Nos associations page 16

A vos souvenirs page 23

Etat Civil

Bienvenue aux bébés !

Le 11 mars 2006, naissance à Poissy de **Julie CHAUSSADE**, fille de Madame et Monsieur Fabien CHAUSSADE, domiciliés à HOUILLES (78800) et petite-fille de Mme et Mr Guy CHAUSSADE, domiciliés à Malepouge-Sornac.

Le 3 avril 2006, naissance à Ussel de **Cécilia CAUQUOT**, fille de Chrystelle COGNERAS et Cyrille CAUQUOT, domiciliés 6 imp. de Nogande-Sornac.

Le 8 avril 2006, naissance à Ussel de **Maxime HENNEREZ**, fils de Amandine BROC et Régis HENNEREZ, domiciliés à Beaune-Sornac.

Félicitations aux parents et tous nos vœux de prospérité aux bébés.

Ils nous ont quittés...

Le 10 janvier 2006, décès à Viry Chatillon (Essonne) de **Jacqueline PICHON**, mère de Elisabeth PASQUET, à l'âge de 77 ans.

Le 26 janvier 2006, décès à Paris de **Alain BONNELARGE**, à l'âge de 68 ans.

Le 27 janvier 2006, décès à Ussel de **François JANOWSKI**, domicilié 11 Beyssac à Sornac, à l'âge de 90 ans.

Le 6 mars 2006, décès à Ussel de **Marie Marguerite RICHARD**, domiciliée 2 Route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 87 ans.

Le 30 mars 2006, décès à Sornac de **Léonard, Charles, BRUN** domicilié 2 Route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 88 ans.

Le 7 avril 2006, décès à Sornac de **Juliette DUMAS, veuve TINDILLIERE**, domiciliée 2 Route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 92 ans.

Le 9 avril 2006, décès à Pithiviers (Loiret), de **Renée VIREVIALLE veuve Louis RANDOUX**.

Le 23 avril 2006, décès à Ussel de **Camille JOUBERTIE**, domicilié 10 impasse des Bessades à Sornac, à l'âge de 87 ans.

Le 26 avril 2006, décès à Sornac de **Léontine MICHELON**, domiciliée 2 route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 98 ans.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Conseil Municipal

Séance du 23 février 2006

Le premier adjoint, Jean François LOGE, fait part de son mécontentement concernant la gestion de trois dossiers :

⇒ l'absence de consultation des Conseillers Municipaux sur le contrat de développement local.

⇒ la lenteur d'exécution des travaux route des Bouyges, le tarif élevé de l'enrobé, et le surcoût de la récupération des eaux pluviales.

⇒ l'absence de consultation des adjoints pour le choix de l'entreprise de terrassement chargée d'installer la bache incendie à l'EHPAD.

Sur le contrat de développement local, Madame le Maire répond que les choix suivis par la Communauté de Communes sont conformes à ceux exprimés en Conseil Municipal le 1er septembre 2005.

Monsieur Jean Marc VINZANT précise que les Délégués des Communes ont travaillé sur la définition des priorités en commissions communautaires, qu'il en est ressorti deux thèmes importants : la mise en place d'un transport collectif au profit des enfants et des personnes âgées et le recrutement d'un animateur chargé de la coordination des activités à destination des enfants et des jeunes.

Sur les remarques concernant la route des Bouyges, Madame le Maire précise que les adjoints ont été conviés et ont participé aux réunions de chantier.

Enfin, la mise en place d'une bache incendie à l'EHPAD a été discutée à de nombreuses reprises en réunion des adjoints. Monsieur LOGE n'a jamais posé la question du choix de l'entreprise de terrassement.

Maison MAROUBY

Le Conseil Municipal, dans le but d'obtenir le maximum d'aides financières, décide, avec 5 voix pour et 2 voix contre, la réhabilitation de deux logements au lieu d'un. Coût TTC : 290 628.00 euros dont fonds propres : 141 037.96 euros.

Vente d'un lot au Pré au Rocher Modification du règlement du lotissement.

Le Conseil Municipal décide de modifier l'article 5 du règlement de la manière suivante : « Les constructions à structure bois sont autorisées dans la mesure où la teinte des murs extérieurs est dans le ton des bâtiments avoisinants (comme indiqué au paragraphe n°6 couleur) ».

Adhésion au Comité des Œuvres Sociales

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer au COS afin de permettre au personnel de bénéficier de prestations sociales (garde d'enfants, allocation de rentrée scolaire...).

Tarifs eau et assainissement 2006

Les tarifs 2006 sont les suivants :

Eau :

Droit d'accès au réseau, location du compteur et participation aux frais du service (réseau, captages, entretien, administration) par année civile en cours : **96 euros**.

Tarification des m³ d'eau consommés : **0.50 euros/m³**.

Suppression de la dégressivité des tarifs au-delà de 200 m³.

Assainissement :

Droit d'accès au réseau et participation aux frais du service (réseau, station d'épuration, entretien, administration) par année civile en cours : **56.50 euros** par compteur d'eau potable.

Redevance proportionnelle à la consommation d'eau potable : **0.27 euros** par m³.

Cautionnement de la COPROD pour la construction des pavillons

Le Conseil Municipal cautionne l'emprunt nécessaire à la réalisation des pavillons COPROD à hauteur de 139 850 euros.

Questions diverses

CLSH Sornac-La Courtine :

Le bureau du SIVU d'accueil de l'enfance a été élu le 14 février 2006, Mme Lydie BOURROUX est présidente et Mme ROUGIER vice-présidente.

Vente du local « Top Roller » :

La personne intéressée par l'achat du local n'a pas encore donné de réponse. Si elle achète, elle n'investira pas les locaux avant fin novembre, c'est pourquoi la Commune a loué 600 m² à la SARL Pavillon Bleu (Mr BARRIER Bruno).

Le contrat est conclu pour une durée de 6 mois avec un loyer mensuel de 442 euros HT.

Pôle d'excellence rural :

Dans le cadre du « pôle d'excellence rural », la Communauté de Communes pourrait bénéficier de crédits afin de favoriser la création ou reprise d'entreprises sur son territoire. Si la vente de Top Roller ne se faisait pas, il y aurait peut-être une possibilité de mettre le local à disposition de la Communauté de Communes.

Conseil Municipal

Séance du 28 mars 2006

Comptes administratifs et comptes de gestion

Budget principal

Solde d'exécution de la section d'investissement : 148 183.27 euros
Résultat de fonctionnement 405 804.55 euros

Budget eau et assainissement

Solde d'exécution de la section d'investissement : 96 690.32 euros
Résultat de fonctionnement 89 818.88 euros

Budget Caisse des écoles

Solde d'exécution de la section d'investissement : 116.72 euros
Résultat de fonctionnement 2 104.75 euros

Budget CCAS

Résultat de fonctionnement 1 841.29 euros

Budget lotissement

Solde d'exécution de la section d'investissement : -9 141.51 euros
Résultat de fonctionnement 9 618.47 euros

Budget pompes funèbres

Résultat de fonctionnement 2 050.14 euro

Budgets primitifs

Budget principal

fonctionnement : 980 681.03 euros
investissement : 678 088.03 euros

Projets 2005 reportés en 2006 :

- réfection cheminée ancienne gendarmerie
- escalier extérieur trésorerie
- VC 33 des Bouyges
- aménagement de la maison Marouby
- étude du bassin versant du plan d'eau
- achat du terrain de Jean Paul CLOUP

Projets 2006 :

- étude de l'aménagement de la nouvelle mairie : 36 000.00 euros
- travaux sur la VC 4 du Malpouge à Feyssac : 65 300.00 euros
- isolation de l'école
- défriche du terrain acheté à Monsieur CLOUP

Augmentation du taux d'impôts de 7.5%.

En entretien de voirie sont prévus : village de Laval, de Beaune, VC 31 du Champ de la Croix et VC 35 des Sagnes pour un total de 20 072.30 euros TTC.

Budget eau et assainissement :

fonctionnement : 132 300.00 euros

investissement : 510 379.20 euros

Projets 2005 reportés en 2006 :

- mise en place des périmètres de protection des captages
- travaux sur le réseau d'eau de Guillerin (après mise en place des compteurs)
- traitement de l'eau à la Vialle et au Champ de la Croix

Budget Caisse des écoles :

fonctionnement : 2 104.75 euros

~~investissement : 116.72 euros~~

Budget CCAS :

fonctionnement : 1 841.29 euros

Budget lotissement :

fonctionnement : 14 200.00 euros

investissement : 18 941.51 euros

Budget pompes funèbres :

fonctionnement : 2 650.14 euros

Vente de 2 lots au lotissement du Champ de la Croix

Ouverture du poste de gardien de camping du 1er juillet au 31 août 2006

Question diverses

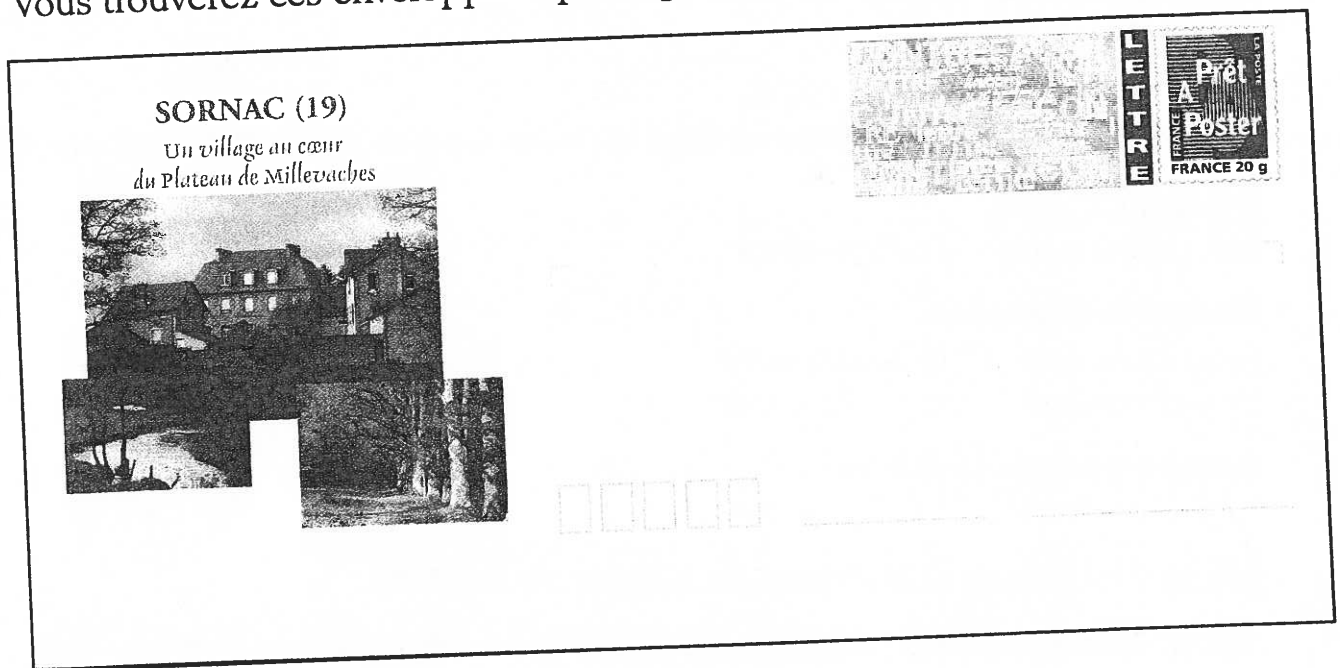
- achat d'une dizaine d'illuminations de Noël pour mettre aux entrées de bourg.
- projet de réfection du muret entre l'ancienne gendarmerie et la maison de Mme DEZALY Joëlle par les employés communaux
- devis demandés pour la réfection des joints du mur du cimetière
- **rétrocession de la voirie des HLM** : le Conseil Municipal accepte cette rétrocession à la Commune dans la mesure où les frais sont supportés par les HLM
- **utilisation du camping par l'armée** : utilisation du terrain à titre gratuit mais participation pour les consommations d'électricité, d'eau et de ménage : 0.37 euros par personne et par jour.
- **location des gîtes** : solde de la location versé à l'entrée et non plus au départ
- proposition de nommer la rue du Lotissement du Pré au Rocher : rue de la Résistance et le parking de la Mairie : Place du 19 mars 1962.

Informations communales

Enveloppe sornacoise te voilà !

La Mairie a opté pour trois photos représentatives de Sornac et ses environs : le bourg avec ses maisons en pierres couvertes en ardoises, les cours d'eau qui invitent à la pêche et la forêt aux promenades ; tout cela dans un cadre propice au calme et à la détente.

Vous trouverez ces enveloppes « prêt à poster » en vente à la Poste de Sornac.



PHARMACIE de dépannage...

Nous vous informons que la Pharmacie de la Courtine a instauré, à titre de dépannage provisoire, un service à domicile afin de permettre aux personnes non mobiles d'obtenir rapidement leurs médicaments.

Pour les contacter :

PHARMACIE la Courtine—Monsieur BOURG : 05.55.66.76.71.

PRENEZ EN BONNE NOTE !!

Il est rappelé à tous qu'il est interdit de mettre autre chose que de la terre au terrain du camping sous peine d'amende.

Passeport électronique

→ 1ère demande et renouvellement personnes majeures et émancipées.

Désormais le mineur ne peut plus être inscrit sur le passeport de ses parents.
Il doit posséder, quel que soit son âge, son propre passeport.

Liste des pièces à fournir

- 1 copie intégrale de votre acte de naissance en original
- 2 photographies d'identité de moins de 6 mois de format 3.5x4.5 cm ~~identiques et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, sur fond clair,~~ neutre, uni et de préférence en couleur
- 1 justificatif de domicile à vos nom et prénom ; en cas d'hébergement, pièce d'identité de l'hébergeant et justificatif de domicile de celui-ci, attestation d'hébergement
- des timbres fiscaux pour un montant de 60 euros (passeport valable 10 ans)
- 1 document officiel avec photo vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle, permis de conduire...)
- le formulaire de demande rempli et signé.

→ 1ère demande et renouvellement personnes mineures.

Liste des pièces à fournir

- 1 copie intégrale de l'acte de naissance du mineur en original
- 2 photographies d'identité de moins de 6 mois de format 3.5x4.5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et de préférence en couleur
- 1 justificatif de domicile du représentant légal
- des timbres fiscaux pour un montant de 30 euros (passeport valable 5 ans)
- le formulaire de demande rempli et signé par le représentant légal
- 1 pièce d'identité du représentant légal
- selon le cas, jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale, déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, jugement de tutelle, ordonnance du juge aux affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale
- le cas échéant, 1 pièce d'identité du mineur.

→ **en cas de perte ou de vol**

Liste des pièces à fournir

- l'intégralité des pièces demandées pour une 1ère demande ou renouvellement de passeport sont à fournir en cas de perte ou de vol
- 1 déclaration de perte ou de vol (établie par le commissariat ou la gendarmerie). En cas de perte ou de vol à l'étranger, déclaration faite auprès du consulat ou d'un service de police étranger.

→ **en cas de modification d'état civil**

Liste des pièces à fournir

- 1 copie intégrale de votre acte de naissance en original
- 2 photographies d'identité de moins de 6 mois de format 3.5x4.5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et de préférence en couleur
- ancien passeport

Et, selon les cas :

- le jugement de divorce autorisant l'usage du nom de l'ex-conjoint
- l'acte de décès de votre conjoint
- copie de votre acte de mariage ou votre livret de famille si la mention ne figure pas encore sur votre acte de naissance
- le formulaire de demande signé et rempli (la qualité d'épouse ou de veuve n'est mentionnée que sur votre demande expresse)

→ **en cas de changement d'adresse sur un passeport électronique ou sur un passeport « Delphine » (sans puce électronique) en cours de validité**

Liste des pièces à fournir

- 1 copie intégrale de votre acte de naissance en original
- 2 photographies d'identité de moins de 6 mois de format 3.5x4.5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et de préférence en couleur
- ancien passeport
- un justificatif de votre nouveau domicile
- le formulaire de demande rempli et signé.

Les anciens passeports ne seront plus restitués
sauf s'ils comportent des visas toujours valides.

Pour information

Les chemins ruraux : ces voies appartiennent au domaine privé de la commune et sont affectées à l'usage du public (circulation).

D'une manière générale, l'autorité municipale est chargée de la police de conservation des chemins ruraux. Indépendamment des mesures particulières sont expressément interdits tous les actes qui pourraient nuire à l'intégrité des Chemins Ruraux ou compromettre la sécurité et la commodité de la circulation, comme :

- d'y faire circuler des catégories de véhicules et de matériels dont l'usage a été interdit par le Maire
- d'enlever des pierres ou matériaux destinés aux travaux de ces chemins et de leurs dépendances
- de cultiver le sol ou de labourer dans les emprises de ces chemins et de leurs dépendances
- de faire sur l'emprise des chemins des plantations d'arbres ou de haies
- de creuser des caves sous ces chemins ou leurs dépendances
- de détériorer les talus, les accotements, fossés ainsi que les marques distinctives de leur limite
- de rejeter sur ces chemins des eaux insalubres ou autres immondices susceptibles de nuire à la circulation ou de causer des dégradations
- de mutiler les arbres plantés sur ces chemins.

Tous travaux sur ces chemins ou occupation temporaire (dépôts de bois...) sont soumis à autorisation de voirie ; ces demandes se font auprès de la Mairie.

Quelques nouvelles de la Communauté de Communes

Deux de nos salariées vont partir en congés de maternité. Sandrine Delamour sera remplacée par Céline Nehemie (née Melle WOLF) pour quelques mois. Cette dernière s'occupera plus particulièrement du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Les travaux de la voirie communautaire avancent bien. La VC 14 sur St Setiers et VC 11 sur Sornac seront achevés dans les prochaines semaines.

Dans le cadre du pôle d'excellence rurale, les candidatures de Bugeat et Sornac sont inscrites pour la rénovation et la création d'un atelier relais.

Ces deux actions seront en partie financées sur trois ans par le Département.

Le SPANC : les dossiers pris en Mairie sont à envoyer à la Communauté de Communes. La redevance sera de 60 euros pour la conception et l'implantation, 60 euros pour le suivi de l'exécution des travaux, 60 euros pour le contrôle de l'existant, et 15 euros pour tout déplacement supplémentaire.

La redevance sera réévaluée tous les ans au 1er janvier.

Un nouveau programme entretien de rivières est mis en place. La Fête de l'Eau aura lieu le 13 et 14 mai comme l'an dernier à St Setiers.

L'animation des Ruines des Cars aura lieu les 14, 15 et 16 juillet.

Le contrat de vente à terme avec la CAPEL a été signé pour la somme de 22 440 euros pour une parcelle aménagée de 2 ha 40 a 66 ca. Le règlement se fera sur cinq ans.

Le Conseil Communautaire a émis un avis favorable pour la zone de protection spéciale du site natura 2000 des Plateaux de Millevaches et Gentioux

Monsieur JOFFRE, Vice-Président de la Communauté de Communes et Maire de Gourdon-Murat, propose au Conseil Communautaire de se positionner pour un centre d'éducation fermé.

Une motion favorable est prise pour soutenir les 2 projets éoliens sur le territoire de la Communauté de Communes.

Informations diverses

Permanences à la Mairie

CPAM 2ème et 4ème mardi du mois **14H00 à 15H00**

ADAPAC un mardi par mois le 23 mai/le 20 juin/le 22 août/ le 19 septembre
14H00 à 15H00

INSTANCE DE COORDINATION le jeudi de 14H à 15H.

ASSISTANCE SOCIALE le mardi de 13H30 à 16H00.

O.P.A.H. Millevaches (amélioration de l'habitat) 3ème mardi de chaque mois

A Sornac de 10H30 à 12H30

20.06.06 Mme Roselyne POUMIER

29.08.06 Mr Florian TRAIT

A la Courtine

09.05.06 Mr Florian TRAIT

13.06.06 Mme Roselyne POUMIER

11.07.06 Mr Florian TRAIT

22.08.06 Mme Roselyne POUMIER

MISSION LOCALE un mardi par mois à partir de **8H30** et **sur RDV** au 05.55.96.27.69. Permanences le 2 mai/le 6 juin/le 12 septembre/le 10 octobre.

Assistant parlementaire Mr Jean-Pierre DUPONT :

Le 2ème mardi du mois—prendre rendez-vous au 05.55.96.15.36.

RELAIS EMPLOI SERVICE 1er et 3ème jeudi du mois de **9H à 12H**

Mise à disposition de personnel

* Ménage, repassage, courses,

* Entretien courant de la maison

* Jardinage, tonte, taille de haies

* Petits bricolages

Tous travaux n'entrant pas en concurrence avec des entreprises.

* Garde : personnes âgées (jour et nuit),
enfants + 3 ans

* Soutien scolaire, animation ateliers

* Aide administrative

* Petits secrétariats, frappe de courrier

Déduction fiscale (selon loi des finances en vigueur)

Coup de gueule pour une prise de conscience environnementale

C'est le genre d'article, lorsqu'on l'écrit on ne se fait pas forcément des copains. C'est pas grave, je n'ai pas envie d'avoir des copains avec une telle mentalité.

Dernièrement, me promenant au plan d'eau des Chaux, j'ai été surpris de voir dans quel état il se trouve : panneau de la Société de Pêche locale arraché, bouteilles, papiers gras, sacs plastiques éparpillés un peu partout. Ce n'est pourtant pas compliqué de faire quelques pas pour aller déposer nos détritiques dans la poubelle. Problème ! une des poubelles sert de cache à poissons, puisqu'elle a été jetée dans l'étang. Quel intérêt ?

A l'heure où la Fédération Départementale de la Pêche de la Corrèze nous demande de réfléchir sur l'association de la pêche avec le tourisme et le respect de l'eau, je ne pense pas que l'exemple cité ci-dessus ne soit retenu.

Mon intention n'est surtout pas de vouloir donner des leçons à quiconque mais simplement d'ouvrir les yeux de tout le monde à un peu plus de civisme; Comme cela je n'aurai que des copains...

Merci d'avance.

Laurent GORSE

Revue de Presse

Sainte Barbe

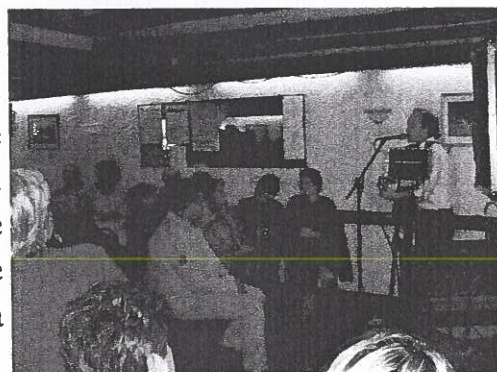
Le mois de janvier a été marqué par la célébration de la **Sainte Barbe au centre de secours**. Michel BROC, chef du centre de secours, a dressé un bilan positif de l'activité. D'autre part, ce fut l'occasion de remercier Michel DEZALY, sapeur-pompier volontaire depuis 1971, qui vient de faire valoir son droit à la retraite. Cela fut également l'occasion pour une remise de diplômes et d'attestations de formation :

- Diplôme de conduite engin-pompe : Sébastien LOGE
- ~~Diplôme de conduite engins feux forêts mention PL : Laurent MALLEPEYRE~~
- Attestation de formation au lot de sauvetage : Sébastien LOGE, Laurent MALLEPEYRE, Emilien TEIXEIRA
- Attestation de formation au port de l'ARI : Laurent MALLEPEYRE, Sophie DEBRANCHE, Stéphane MARLEIX.
- Changement de grade au caporal Christophe DEBRANCHE qui est nommé caporal-chef.



Les Bistrots d'Hiver à Sornac au Bar la Fontaine

L'association Pays Sages organise ces rencontres entre musiciens et gens de bourgs de campagne sur les thèmes de l'échange et de la convivialité. Une soixantaine de personnes a pu profiter de ce dimanche blues en compagnie de Jean Maurice Driant (musicien) au Bar la Fontaine situé sur la place de l'Eglise.



Nos Associations



Avec le printemps, le centre de loisirs fait peau neuve avec un nouveau mode d'organisation.

Dorénavant, il sera possible d'accueillir les enfants en péri-scolaire à partir de 7H00 du matin, et jusqu'à 18H30 le soir (sur inscription uniquement), afin de mieux répondre aux attentes des parents.

Une aide aux devoirs sera organisée à partir de début mai, pour permettre aux enfants de revenir sur les éventuelles difficultés rencontrées en classe. Cette aide sera encadrée par des bénévoles le jeudi soir et/ou le vendredi soir. Bénévoles que nous tenons à remercier chaleureusement !! Si, vous aussi, vous souhaitez rejoindre ce groupe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter Marie-Laure au 05.55.94.66.20.

Quant aux mercredis et vacances scolaires, un ramassage est à présent mis en place, d'après le trajet du transport scolaire. Alors, renseignez-vous vite et n'hésitez pas à vous inscrire !!

Sinon, une sortie ou une grande manifestation est toujours organisée une fois par mois. Pensez à consulter les panneaux d'affichage...!

Le centre de loisirs est à la recherche de jeux extérieurs pour aménager le jardin. Alors, si vous avez des balançoires ou des toboggans en trop, pensez à Arcane...! Merci d'avance !

A très bientôt à tous...!

Ecole Lucie et Albert PANET

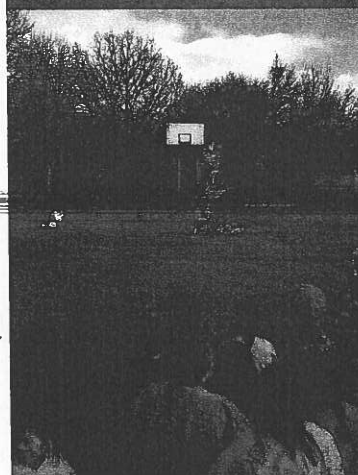
Carnaval

Les enfants de l'école ont fêté Carnaval. Les déguisements étaient sur trois thèmes :

- l'Afrique pour les maternelles
- les animaux pour les CP-CE1
- le cirque pour les CE2-CM1-CM2

Le défilé a eu lieu dans les rues de Sornac avec une halte à la Maison de Retraite où les élèves ont chanté pour les résidents.

La parade s'est achevée par l'embrasement du « bonhomme carnaval » sur la place de la Poste. Enfin, pour les enfants, un goûter offert par la Mairie les attendait à l'école.



Sorties RRE (Réseau Rural d'Education)

Les élèves du CP-CE1 des écoles du réseau (Sornac, Peyrelevade, Tarnac et St Pardoux le Vieux) se sont retrouvés à St Pardoux le Vieux afin de finaliser leur projet de sonorisation d'un album.

En effet, avec l'enseignante du réseau, chaque classe avait mis en son (bruitages à l'aide d'instruments divers) une partie d'un album intitulé « la vache musicienne », il fallait donc bien évidemment que ces groupes se rencontrent pour mettre bout à bout leur production.

La classe de Sornac ira montrer son travail à d'autres classes de la Haute-Corrèze lors des rassemblements musicaux, le mardi 30 mai à Ussel. Les familles seront conviées à assister au spectacle.



HAND-BALL

Une dizaine de sportifs est allée à la rencontre USEP départementale de Hand-Ball à Bugeat.

Pour cette rencontre, nous avons fait des équipes avec les élèves de l'école de Meymac, ce qui a permis aux enfants de faire des nouvelles connaissances.



BASKET

Deux équipes ont porté les couleurs de l'école à la rencontre de secteur à Bugeat. Seule l'équipe des poussins s'est qualifiée pour la finale départementale où elle s'est bien défendue même si elle ne termine pas dans le trio de tête.

A VENIR

- 2 rencontres de réseau en mai et juin
- 1 sortie à Vulcania pour le cycle 3
- 1 sortie au parc des loups pour le cycle 2
- 1 journée randonnée avec l'USEP au Mont-Bessou pour les cycles 2 et 3
- des rencontres sportives le mercredi : football, pétanque, athlétisme
- spectacle de l'école le 1er juillet à la salle polyvalente



Association de Recherche Historique et Archéologique

19170 TARNAC

WEEK-END DE PENTECÔTE « GÊNETS D'OR »

Samedi 3 juin : randonnée sur la journée avec boucles au départ du village de Chatain. Samedi soir : dîner puis bal à la salle des fêtes.

Dimanche 4 juin : randonnée sur la journée avec boucles au départ de Rempnat. Dimanche soir : spectacle donné par la Chélidoine « Bienvenue au village ».

Lundi 5 juin : vide grenier/cour des écoles—marché de pays/place de l'église.

Randonnées gratuites et ouvertes à tous

Pour les repas, bal, spectacle, se renseigner sur les tarifs et horaires au :

05.55.95.40.38 Pierre Malthieu

05.55.95.48.19 Gaby Coutaud

Club des Mille Sources

Calendrier des activités 2006

Dimanche 7 mai	Thé dansant à St Rémy–Salle des Fêtes–Buffet
Du 26 mai au 1er juin	Voyage de 7 jours–Alpes du Sud
Lundi 26 juin	Sortie d'une journée à Aurillac
Dimanche 30 juillet	Kermesse à Chavanac–Salle polyvalente–Buffet
Dimanche 3 septembre	Gala d'accordéon à Sornac–Salle polyvalente–Buffet
Dimanche 24 septembre	Concours de belote Peyrelevade–Salle de Mairie–Buffet

Les 1er et 3ème jeudis après-midi : belote, ramis, scrabble Peyrelevade–Salle HLM

Les 2, 4 et 5ème jeudis après-midi : belote, ramis, scrabble Sornac–Salle du Club

Permanence Bibliothèque Sornac : Salle du Club les jeudis après-midi 14H à 16H

La Truite Sornacoise



Difficile de sortir de l'hiver en cette année 2006. Et pour les pêcheurs, les jours meilleurs sont attendus avec impatience car les prises sont encore rares ! Mais bon, lorsque l'eau sera moins froide et que les journées seront plus douces, la saison de pêche devrait être un bon cru ! Car cette année, il y a de l'eau ; du moins pour le début de saison...

En ce qui concerne l'étang, l'empoissonnement en truite sera régulier jusqu'à fin août et nous organisons le concours de pêche le dimanche 13 août.

En attendant, bonne pêche à tous !

Office de Tourisme

L'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme du Canton de Sornac s'est tenue le vendredi 28 avril 2006 à 17H salle de la Mairie à Sornac.

1434 personnes sont venues à l'OT en 2005, c'est mieux que l'an dernier avec l'accueil de 1264 personnes, ce qui représente une augmentation encourageante de 12% par rapport à l'année 2004.

Les mois les plus fréquentés et tous en hausse par rapport à 2004 sont :

	2004	2005	étrangers 2004	étrangers 2005
mai	68	103	0	0
juin	110	114	0	0
juillet	317	355	8	23
août	322	555	6	34
septembre	100	105	0	0

A remarquer que l'accueil dans les locaux de l'Office de Tourisme des participants des visites guidées sur Sornac et ses alentours les lundis matin de la mi-juillet à la fin août à constituer un plus ; de même que les expositions de l'été dans la salle centrale et la nouvelle salle supplémentaire aménagée au printemps 2005.

Les chiffres des courriers papier, fax, courrier avec 120 demandes de renseignements traités et les appels téléphoniques avec 350 demandes ont peu varié par rapport à 2004. De même, la fréquentation des gîtes se maintient avec une meilleure arrière saison (septembre, octobre) qu'avant saison (avril, mai, juin).

Les principales demandes restent toujours par ordre d'importance : les randonnées, les hébergements, la pêche, les renseignements pratiques, les manifestations populaires et les visites. Cependant, ces dernières ont vu leur taux de demande multiplié par 2 grâce aux visites guidées organisées pour la première fois par l'OT.

Au total, les 21 visites programmées ont rassemblé 162 personnes (participation à hauteur de 4 euros par visite). Le bilan de ces visites est donc positif. D'ailleurs, deux articles élogieux ont parus l'été dernier sur le journal « la Montagne ».

L'Office de Tourisme est désormais raccordé à **internet haut débit**. Son adresse e-mail a changé : **sornac.ot@wanadoo.fr** Le haut débit va permettre d'améliorer et de renforcer la collaboration et la transmission d'informations entre Bugeat et Sornac pour alimenter le site commun aux deux offices de tourisme.

Programme printemps—été 2006

* Une **manifestation sportive** s'est déroulée le **dimanche 7 mai** avec la collaboration du vélo-club de Sarran (2 circuits vélo-cyclotourisme de 58 et 77 kms tracés sur les 2 cantons avec poste de ravitaillement à mi-chemin à Sornac tenu par l'Office de Tourisme).

* Participation technique de l'Office de Tourisme à la **Fête des Sources de Saint-Setiers** organisée par la Communauté de Communes de Bugeat-Sornac qui a eu lieu le **samedi 13 et dimanche 14 mai**.

* **Fête du Parc Arboretum le 3 juin.** Dès 10H, stands installés dans le parc de pépiniéristes d'ornement, horticulteurs, fromages, confitures, miel, animation de musique diatonique durant la journée—Monsieur Gaïa et 2 comédiens. Participation de l'association Pays Sage. Prise des réservations pour le pique-nique lunch, vers 17H animation musicale de 3 cors de chasse.

* Re conduite des **expositions** dans les locaux de l'OT et des **visites guidées** qui seront toutes menées par Didier Nadalon. Pour améliorer la fréquentation (réactualisation du dépliant et diffusion plus large, message sur France Bleu) les jours de visite différeront quelque peu. Ils seront pour Sornac, le lundi matin, pour Saint-Setiers, le mardi matin (avec amélioration de la visite du bourg + anecdotes locales) et pour Peyrelevade, le mercredi matin.

* Mise en place d'un **forfait de visite les jeudi 13 juillet et 10 août.**

Le programme « Bienvenue au cœur du Plateau de Millevaches... finissez d'entrer »

prévoit : - le matin : rendez-vous sur le parking du pré de la Cure à Saint-Setiers, Vous visiterez le Parc Arboretum qui, conçu dès le XIXe siècle, est traversé par une rivière anglaise et de nombreux ruisseaux. Vous y découvrirez 115 essences d'arbres et arbustes.

- l'après-midi : après un repas à l'hôtel-restaurant « la Cramailotte » de Peyrelevade, vous découvrirez la Maison Paysanne de Drouillat, Musée des Traditions pour un retour dans le passé agricole du plateau avec reconstitution de leur habitation. Vous profiterez d'une animation folklorique avec chants occitans, langue de nos illustres troubadours limousins.

Nous achèverons notre périple au pied des éoliennes de Neuvielle, symbole de l'avenir et des énergies renouvelables.

Les inscriptions et règlements pour ces 2 journées se feront à l'Office de Tourisme de Sornac 5 place de l'Eglise Tél 05.55.94.62.66.

Les inscriptions seront limitées à 50 personnes pour chaque journée. L'après-midi, le groupe sera divisé en 2 pour des raisons de capacité d'accueil à la Maison de Drouillat. Ce forfait est en cours de finalisation. Pour le promouvoir, nous le mettrons dès le mois de juin sur le site internet commun aux Offices de Bugeat-Sornac : otsi.bugeatsornac@free.fr

* Le 27 août, en collaboration avec les Fédérations de Randonnées Pédestres de Corrèze, Haute-Vienne et Creuse, aura lieu « **la Randonnée Limousine** » à Saint-Setiers, au Chalet de la Croix de la Mission avec une nouvelle fois la participation technique de l'Office de Tourisme à travers la prise de réservation. On attend entre 300 et 400 randonneurs. La manifestation sera suivie d'un marché de pays organisé par le PNR.

* En décembre, l'Office de Tourisme du Canton de Sornac, sous l'impulsion et l'exemple de l'OT du canton de Bugeat, organise pour la deuxième année **un concours de décoration de Noël** ouvert aux communes, particuliers et commerçants du Canton.



Avec les beaux jours, les activités du Comité des Fêtes vont se montrer plus fréquentes, et tout cela dans le seul but d'offrir aux sornacois et aux habitants alentours des manifestations, souhaitons le, de qualité.

Le 25 février dernier, le Comité des Fêtes avait convié le groupe « **Pier. Levade** » à venir faire chanter et danser nos concitoyens. Malgré le peu de monde, une excellente ambiance a régné tout au long de la soirée. Ce concert s'est déroulé au Foyer Rural. Je profite de l'occasion pour remercier les responsables du Foyer Rural qui ont bien voulu très gentiment nous prêter leurs locaux pour cette soirée. Merci à eux.

Le 20 mai prochain, la pétanque sera à l'honneur puisque le Comité des Fêtes organisera un concours. Suivez donc bien les affiches qui seront apposées chez les commerçants et venez nombreux. Des lots de valeur récompenseront les vainqueurs.

En outre, il n'est pas trop tôt pour commencer à parler du « **Vide grenier, brocante et foire artisanale** » qui aura lieu **le dimanche 2 juillet**. De nombreux artisans ont été contactés. Souhaitons qu'ils répondent favorablement à notre invitation.

Alors, commencez à fouiller dans vos caves et greniers, fouinez dans les granges et garages des grands-parents, et vous y découvrirez à coup sûr, des objets insolites, ou même la perle rare, qui feront le bonheur des acheteurs.

N'hésitez pas à prendre contact avec Caroline à l'Office de Tourisme pour de plus amples renseignements.

Nous restons bien entendu à l'écoute de chacun, qui voudra bien nous amener de nouvelles idées, et pourquoi pas, les mettre en place en notre compagnie.

Le Président du Comité des Fêtes

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

C'est poussé par une volonté d'informer les Sornacois et de garder un contact privilégié avec les « exilés », que ce bulletin perdure.

Nous souhaitons que vous y trouviez des informations utiles ainsi que l'écho des différentes manifestations sornacoises.

Pour toutes suggestions ou erreurs rencontrées au cours de votre lecture, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous en faire part (Mairie-Service Bulletin Communal-11 rue des Écoles-19290 SORNAC).

Extrait du Chasseur Français n° 447 de JUIN 1927

LE PETIT JARDIN FAMILIAL

LES BONNES CONSERVES

En attendant la récolte. — J'ai reçu la visite de plusieurs lectrices, proches de ma résidence. Elles m'ont prié de continuer la causerie commencée l'an dernier, dans le numéro de juin du *Chasseur Français*. Toutes celles qui ont suivi mes conseils, paraît-il, sont satisfaites des résultats obtenus. Mais la plupart regrettent de ne pas avoir donné plus d'extension à leur petite industrie des conserves, car, en ménagères averties, elles voudraient réaliser la « soudure » entre la production des fruits, des légumes et des viandes fraîches avec la consommation des mêmes denrées conservées.

J'entends bien que, une fois la réserve familiale épuisée, il y a celle du marchand de comestibles. Toutefois, ce sont des acquisitions onéreuses, peu accessibles aux porte-monnaie n'admettant pas de prodigalités, sans compter que l'on n'a pas toujours la certitude d'être bien servi.

Je désirerais cependant que mes jeunes nièces ne viennent pas me dire l'an prochain : « Ma tante, j'ai suivi vos conseils et confectionné des conserves de petits pois, de haricots, de tomates, d'abricots, etc., dans des boîtes à joints caoutchoutés, où elles se sont admirablement comportées. Malheureusement, ma provision est épuisée, parce que... parce qu'il... enfin, si vous vouliez seulement m'en donner quelques-unes des vôtres, pour patienter, je vous assure que votre neveu, qui est en même temps mon mari, serait « touché » de votre attention. Il est entendu que, cette année, nous allons nous munir des récipients nécessaires et nous ne serons pas pris au dépourvu. Je vous promets, ma tante, de suivre scrupuleusement, à la lettre, les instructions que vous publierez à l'usage des nombreuses nièces aux cheveux courts que le Ciel vous envoie en toutes les parties du Monde. »

Une énumération succincte. — Voulez-vous me permettre de dresser brièvement la liste des légumes, des fruits et des viandes pouvant et devant être mis en conserve, pour la bonne bouche, en cherchant à effacer les inégalités saisonnières et substituer en tous temps et en tous lieux l'abondance à la pénurie ?

Je citerai, pour mémoire, les conserves d'asperges, d'artichauts, de cèpes, de champignons de couche, de flageolets à grains verts, de haricots en aiguilles, d'oseille, d'épinards, de petits pois, de tomates entières et en purée, de macédoine de légumes, de groseilles, cassis, framboises, abricots, pêches, cerises, figues, fraises, mirabelles, prunes, purée de pommes, de poires, raisins... et, dans la série des viandes, les abats de volailles, les plats cuisinés, tels que pâtés, rillettes, terrines, etc., etc.

Pour réussir toutes ces spécialités, procurez-vous des récipients adéquats, convenant à toutes les préparations, en les prenant d'un type uniforme, d'une capacité variant entre 1/8 de litre et 1 litre et demi, par gradations fractionnaires (1). Les petites boîtes conviennent surtout pour les viandes et les purées ; les moyennes et les grandes sont mieux adaptées au logement des légumes, tels que pois, haricots, etc.

Dans tous les cas, ne prenez jamais de récipients non laqués intérieurement, à cause des acides qui attaquaient sûrement le métal et les rendraient à bref délai inutilisables, alors qu'ils doivent avoir une durée presque illimitée. Les boîtes étant

(1) En vente à la Manufacture Française d'Armes et Cycles de Saint-Etienne.



pourvus d'un joint hermétique, vous pouvez les soumettre sans crainte à une stérilisation prolongée dans l'eau bouillante, sans aucun danger de bris, comme avec les flacons. Notez en outre que ces récipients ont comme qualités essentielles : facilité de nettoyage et de remplissage, qu'ils n'exigent aucune soudure et sont d'une durée illimitée.

Je ne dispose pas d'une place suffisante pour pouvoir passer en revue la totalité des tours de main applicables à chacune des spécialités, mais je me tiens à la disposition des lectrices et des lecteurs désireux de compléter leur instruction ménagère.

Conserves d'asperges. — Pour avoir des asperges tendres, cueillez-les au moment opportun et, après les avoir lavées, rangez-les debout, la pointe en haut, dans un panier à salade. Plongez-les ensuite dans une marmite d'eau bouillante, pendant deux minutes, jusqu'au premier tiers. Immergez-les jusqu'au deuxième tiers et, au bout de 2 minutes, plongez-les entièrement, deux minutes encore. Retirez-les pour les rafraîchir, en les immergeant durant vingt minutes dans un bac contenant de l'eau froide.

Rangez maintenant vos asperges dans les boîtes laquées ; faites le plein avec de l'eau salée, à 30 grammes par litre. Rabattez le couvercle, en immobilisant la rondelle avec les griffes de pression, enfin stérilisez par un séjour de 15 minutes dans l'eau bouillante.

Petits pois. — Ne mettez en conserve que des pois jeunes et tendres. Pour commencer, lavez les gousses pour les débarrasser des poussières qui souilleraient les pois écosés et pourraient occasionner des malfaçons. Blanchissez par immersion dans l'eau bouillante, pendant 4 à 6 minutes ; raidissez dans l'eau salée, à 10 grammes par litre, et très froide. Egouttez sommairement ; mettez en boîtes et stérilisez. Durée de l'ébouillantage, 50 minutes pour les récipients d'un demi-litre ; 1 heure et demie pour 1 litre 1/2. Les Anglais jument avec de l'eau salée à 10 grammes et ajoutent 5 cuillères de jus d'épinard par litre. Vous pouvez faire comme eux.

Haricots verts. — Cueillez les aiguilles aux trois-quarts de leur développement, de préférence les noirs de Belgique et les bagolets. Effilez vos haricots, puis lavez-les. Blanchissez dans l'eau bouillante salée, à 10 gr. par litre, pendant 5 à 8 minutes. Raidissez dans l'eau courante pendant 5 minutes ; remplissez les boîtes en tassant ; fermez et stérilisez pendant 30 minutes à 1 heure et demie, suivant le contenu des récipients.

Haricots frais en grains. — Blanchir dans l'eau légèrement acidulée, jusqu'à ce que les grains s'écrasent aisément sous le doigt ; rafraîchir par une plongée et un séjour de 15 minutes dans l'eau froide. Remplir les boîtes aux trois quarts, puis verser de l'eau salée à 10 gr. par litre, jusqu'aux 5/6, pour le gonflement ultérieur. Fermer les couvercles et stériliser comme les petits pois.

Purée de tomates. — Laver les tomates, les couper en morceaux et cuire au bain-marie jusqu'à ce qu'elles s'écrasent et qu'on puisse les passer au tamis. Cuire doucement, en remuant jusqu'à consistance d'une sauce épaisse. Emboîter et stériliser.

Groseilles, framboises et mûres. — Choisir des fruits sains, mûrs sans excès ; éliminer ceux qui sont défectueux, ainsi que les rafles et les sépales. Les arroser doucement pour les laver sur un tamis, mais sans les plonger dans l'eau ; les ranger doucement dans les récipients. Remplir et recouvrir avec du sirop contenant 400 grammes de sucre par litre d'eau. Le sirop est employé après filtration sur chausse de laine, alors qu'il est encore chaud. Fermer aussitôt et stériliser pendant 10 minutes.

Mirabelles, prunes, abricots, pêches. — Prendre des fruits mûrs, mais fermes. Les essuyer, enlever les noyaux. Ranger les fruits le mieux possible, pour en loger un plus grand nombre, sans toutefois les écraser. Faire le plein avec un sirop contenant 400 grammes de sucre par litre d'eau. Fermer les boîtes ou les flacons et stériliser pendant 25 minutes.

A vos souvenirs...

Voici une photo de classe de l'année scolaire 1931.

Qui se souviendra de son (ou sa) camarade de classe ?

Qui saura nous dire le nom de ce chien docile couché au pied des enfants ?

Nous vous mettons à contribution pour reconstituer la liste des élèves de l'année 1931. Faites nous parvenir vos recherches à la Mairie au service bulletin communal (publication des résultats dans le prochain numéro).



SOUVENIR SCOLAIRE
L'ANNÉE 1931

Les personnes pouvant nous fournir des photos de classe concernant d'autres années sont remerciées par avance (l'original des photos leur sera restitué).